



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORRÈZE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2021-012

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2021

Sommaire

**Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
/ Bureau de la coordination administrative interministérielle**

19-2021-02-09-001 - Arrêté portant renouvellement de la commission départementale de surendettement des particuliers (4 pages)

Page 3

Préfecture / Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial / Bureau de la
coordination administrative interministérielle

19-2021-02-09-001

Arrêté portant renouvellement de la commission
départementale de surendettement des particuliers



ARRÊTÉ
**Portant renouvellement de la commission départementale
de surendettement des particuliers**

La préfète de la Corrèze,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de la consommation ;

Vu la loi n° 98.657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et notamment le chapitre 1^{er} de son titre II ;

Vu la loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine instituant une procédure judiciaire, dite de rétablissement personnel ;

Vu la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires ;

Vu la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle,

Vu la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,

Vu le décret n° 2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ;

Vu le décret n° 2004-180 du 24 février 2004 relatif à la procédure des situations de surendettement des particuliers et modifiant le titre III du livre III du code de la consommation (partie réglementaire) ;

Vu le décret n° 2010-13004 du 29 octobre 2010 relatif à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers et modifiant certaines dispositions du titre I^{er} du livre VII du code de la consommation ;

Vu le décret n°2017-896 du 9 mai 2017 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers pris pour l'application de l'article 58 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle ;

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « ELAN »,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant renouvellement de la commission départementale de surendettement des particuliers ;

Vu la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises,

Vu la circulaire du 10 janvier 2020 relative à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers.

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La commission départementale de surendettement des particuliers est renouvelée comme suit :

I – membres de droit :

- le préfet de la Corrèze, président, ou son délégué, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou son représentant, Directeur Départemental adjoint,
- le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Corrèze vice-président ou son délégué ou le représentant du délégué,
- le Directeur de la Banque de France de Tulle, ou son délégué.

II – autres membres ayant voix délibérative :

- représentant de l'association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement :

Monsieur Jean-Michel COLIN, Responsable risques du département de la Corrèze de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin 2 avenue Jean Jaurès 19100 Brive la Gaillarde Titulaire

Madame Laure CAPY, Directrice départementale de la Banque Tarneaud 34 avenue Jean Jaurès BP 08 19000 Tulle, suppléant.

- représentant des associations familiales ou de consommateurs :

Monsieur Jean-François OSEE – Union Départementale des Consommateurs de la Corrèze (UFC QUE CHOISIR) Maison des associations ST Germain bd max Dormoy 19100 Brive, titulaire.

Madame REDONDIN Cécile, Fabienne – Fédération départementale des associations familiales rurales de la Corrèze – 44 rue de la barrière 19000 TULLE, suppléant.

- personne justifiant d'une expérience de l'économie sociale et familiale :

Madame Céline FERNANDEZ, Directrice du CCAS de Tulle, titulaire.

Madame Mélanie STEPHAN Chef de service MSD Conseil départemental, suppléante.

- personne justifiant d'un diplôme et d'une expérience dans le domaine juridique

Monsieur Frédéric PATRAT Directeur de l'ADIL, avenue Victor Hugo 19000 TULLE, titulaire

Maître Céline REGY, avocate au barreau de Tulle 2 RUE Souham, 19000 TULLE, suppléante.

Article 2 : Le siège et le secrétariat de cette commission sont situés :
Banque de France
19, Avenue Victor HUGO
19000 Tulle

Article 3 : Les représentants des associations familiales ou de consommateurs, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sont nommés pour une durée de deux ans renouvelable.

Article 4 : L'arrêté préfectoral du 09 juillet 2020 est abrogé.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tulle, le 09 FEV. 2021



Salima SAA

Annexe II

COMMISSION DE SURENDETTEMENT DE LA CORREZE**Mise à jour du 01-02-2021**

Liste des membres de la commission

	Titulaire	Délégué
Président	Nom : Mme. SAA Prénom : Salima Fonction : Préfète de la Corrèze	Nom : DESFONTAINES Prénom : Christian Fonction : Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et Protection des Populations Représentant Nom : Mme TENAUD Prénom : Marie-Noëlle Fonction : Directrice Adjointe de la Cohésion Sociale et Protection des Populations
Vice-président	Nom : M. LIDIN Prénom : Bernard Fonction : Directeur Départemental par intérim des Finances Publiques de la Corrèze	Nom : Mme PERUGINI Prénom : Virginie Fonction : Inspecteur des Finances publiques Représentant Nom : COLY Prénom : Patrick Fonction : Inspecteur des Finances publiques
	Titulaire	Suppléant
Secrétaire	Nom : M. DURIEZ Prénom : David Fonction : Directeur de la Banque de France de Tulle	Nom : M. BUGNON-MURYS Prénom : Fabrice Fonction : Adjoint du Directeur de la Banque de France de Tulle
Représentant des créanciers	Nom : M. COLIN Prénom : Jean-Michel Caisse d'Épargne Auvergne Limousin	Nom : Mme CAPY Prénom : LAURE Banque Tarneaud
Représentant des associations familiales ou de consommateurs	Nom : M. OSEE Prénom : Jean-François UFC QUE CHOISIR	Nom : REDONDIN Prénom : Cécile Fédération départementale des associations familles rurales de la Corrèze
Personne qualifiée en économie sociale et	Nom : Mme FERNANDEZ Prénom : Céline	Nom : Mme STEPHAN Prénom : Mélanie

familiale	CCAS Ville de Tulle	Conseil Départemental de la Corrèze
Personne qualifiée dans le domaine juridique	Nom : M. PATRAT Prénom : Frédéric ADIL	Nom : Mme REGY Prénom : Céline Avocate au barreau de Tulle

La présidente,



Salima SAA

Le secrétaire,

David Duriez